

APPEL A MANIFESTER LE 12 FEVRIER A 18 H 30 DEVANT LE CONSULAT D'ESPAGNE

Ce mardi 12 février commence à Madrid le procès des leaders catalans élus démocratiquement aux élections au Parlement de Catalogne de décembre 2017, élections convoquées en pleine application de l'Article 155 de la Constitution espagnole, c'est-à-dire, de facto, durant l'état de siège instauré en Catalogne pour mater toute autre velléité d'expression de la souveraineté catalane.

L'internement préventif de 9 représentants du peuple catalan dure depuis plus d'un an, en violation patente des droits démocratiques: ils sont en prison pour avoir honoré leur programme électoral victorieux aux élections et pour avoir permis aux Catalans du Sud de s'exprimer sur leur avenir lors d'un référendum.

Nous nous plaignons en France que les politiques une fois élus n'appliquent pas leur programme, alors que les ministres, députés, et leaders civils catalans, traités comme de dangereux criminels, sont en prison à notre porte ou vivent en exil pour avoir précisément mis en oeuvre leurs engagements électoraux.

La demande d'organiser des référendums est de pleine actualité chez nous car envisagée comme une avancée démocratique. L'Espagne qui possède dans sa Constitution la possibilité d'en convoquer non seulement les interdit sinon poursuit en justice et criminalise une majorité parlementaire pour avoir consulté les Catalans le 1er Octobre 2017.

Ce mardi donc commencera leur jugement à Madrid, devant le Tribunal Supremo, après la procédure instruite à charge par l'Audencia Nacional, l'héritière du Tribunal de Orden Publico qui pendant la dictature franquiste condamna des milliers de démocrates à des peines de mort et à des centaines d'années de prison !

Pour dénoncer ce procès injuste, digne d'un Etat totalitaire, contraire à l'esprit démocratique comme l'ont clairement montré les refus des justices belge, allemande, écossaise et suisse d'extrader les leaders réfugiés en Europe, Oui au Pays Catalan appelle à se ressembler au soir de ce premier jour de procès.

Soyons nombreux à manifester notre indignation, notre solidarité envers nos frères catalans, notre indéfectible attachement aux valeurs démocratiques. Ne restons pas silencieux devant la violation des droits démocratiques les plus fondamentaux chèrement conquis à travers les siècles.

Mardi 12 février à 18h30, soyons donc nombreux devant le Consulat Général d'Espagne à Perpignan, 12 Rue Franklin (secteur Place de Catalogne/ Avenue de la Gare).